



COMMUNIQUÉ DE PRESSE CONJOINT



L'Union européenne et ses partenaires lancent un projet de renforcement de la gouvernance des migrations et d'appui à la réintégration durable des migrants en Guinée

CONAKRY, le 4 avril 2017,

Suite à la conférence internationale de la Valette (Malte) en 2015, les dirigeants africains et européens ont pleinement reconnu les avantages d'une migration bien gérée et se sont engagés à en aborder les opportunités et défis ensemble. Un nouvel instrument de financement, le Fonds Fiduciaire d'urgence pour les migrations, a été mis en place par l'Union européenne pour faire face aux causes profondes de la migration.

Le nombre de décès, l'exploitation et les abus enregistrés sur la route migratoire de la Méditerranée centrale atteignent des records et la Guinée arrive en tête des pays ayant le plus fort taux de départ de migrants en Afrique sub-saharienne. Promouvoir une migration sûre et informée, protéger et assister les migrants en route ou bloqués est plus que jamais devenu un important objectif à atteindre.

C'est dans ce cadre que le programme de : « **Renforcement de la gouvernance des migrations et de support à la réintégration durable des migrants en République de Guinée** » a été préparé afin d'apporter un soutien conséquent à la protection et à la réintégration durable des migrants guinéens dans leur pays d'origine.

Ce programme mis en œuvre par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), est doté d'un budget de **€5,4 millions (45,22 milliards GNF) sur une durée de 3 ans**. Il vise les objectifs suivants :

- Soutenir la Guinée à améliorer la réintégration de 2000 Guinéens retournés afin de leur donner les outils et les moyens de continuer une vie décente en Guinée ;
- Renforcer les structures et capacités nationales en termes de gestion de la réintégration de manière digne et durable ;
- Permettre aux migrants et aux migrants potentiels de prendre des décisions conscientes quant à leur parcours migratoire et sensibiliser les communautés les plus touchées par la migration irrégulière ;
- Renforcer les données migratoires et la communication sur les flux, routes et tendances migratoires.

Pour tout renseignement supplémentaire, prière de contacter :

Lucas Chandellier, Chargé de communication OIM – 628.33.86.53/ 626.26.99.95 lchandellier@iom.int

Mamadou Alimou SOW, Chargé de l'Information et de la Communication Union européenne – 631.40.48.70/71 - 662.03.12.26 - 628.48.15. 00 mamadou-alimou.sow@eeas.europa.eu